



Brevet Fédéral Soigneur Animateur : Option Groom

Saison 2023 – 2024



1

Pôle de Formation Équestre Ecurie Stella di L'Alba
Mme KACZMARECK-BRIAND Peggy Rue La Quarrée - Quartier Les Blâches 26700 PIERRELATTE
- Tel. : 04 75 00 10 56

mail : direction@formation-equestre.com site : www.pole-formation-equestre.fr

Siret : 523 343 127 00016 N°habilitation FFE 2014AAEP036 / 2014AAEC019

MAJ 06/04/2023 V1



I-DEFINITIONS

1.1 Niveau

Le Brevet Fédéral Soigneur Animateur de Club Équestre (BF SACE) est un diplôme délivré par la Fédération Française d'Équitation (FFE).

1.2 Prérogatives

Le titulaire de ce brevet est capable d'assurer l'accueil des cavaliers, la préparation des chevaux, la gestion des écuries, la sécurité des pratiquants, Il est également capable d'assurer les soins courants aux chevaux, tels que le pansage, le nourrissage, la surveillance de la santé des équidés et la mise en place des protocoles sanitaires et d'accompagner les cavaliers en compétition.

1.3 Fonctions

Le titulaire de la qualification mentionnée au I-1. Exerce les activités suivantes :

Fonction soins des équidés

- Assure les soins et l'entretien courant des équidés
- Assure l'entretien courant de l'hébergement des équidés
- Repère les principaux signes de maladie et en rend compte
- Intègre les principes du Bien Être Animal à son action

Fonction Groom

- Toiletter le cheval en fonction des attendues de la compétition
- Le harnacher pour la compétition
- Préparer le cheval avant l'épreuve
- Réceptionner le cheval après l'épreuve, retirer la selle et les harnachements, le panser et lui apporter les soins adaptés.
- Préparer et organiser la logistique de la compétition et transport des équidés.

Fonction entretien et maintenance

- Assure l'entretien courant de l'établissement et du matériel
- Veille à la propreté de l'établissement
- Veille à la sécurisation de l'établissement et du matériel pour les équidés, les pratiquants et les tiers



Fonction accueil et animation

- Accueille et oriente les publics de l'établissement
- Participe à la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement lors des temps périphériques à la pratique
- Accompagne les publics dans leurs contacts avec les équidés lors des temps périphériques à la pratique
- Informe des règles d'hygiène et de sécurité
 - Explique le mode de vie et les comportements des équidés
- Transmet les moyens à mettre en œuvre pour une relation respectueuse des équidés et de leur bien être
- Anime les temps hors pratique équestre

Fonction emploi de la cavalerie

- Veille à l'intégrité physique et morale de la cavalerie d'école
- Assure les sorties d'entretien non montées de la cavalerie d'école
- Assure les sorties d'entretien montées de la cavalerie d'école
- Veille à sa sécurité et à celle des tiers

II-FORMATION

2.1 Entrée en formation

A. Conditions d'accès

1. Exigences préalables à l'entrée en formation Le candidat doit, préalablement à son entrée en formation à la certification professionnelle mentionnée au 1-I par la voie des unités capitalisables, répondre aux exigences suivantes :

- Être âgé de 16 ans minimum ;
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE :
 - Cas général : **Galop 3 de cavalier** ou de pleine nature ;
 - ♦ être titulaire d'une licence fédérale de compétition – LFC – en cours de validité,

B. Contrat de formation

Le candidat à la formation s'inscrit auprès du centre de formation Pôle de Formation Equestre agréé par la FFE.



Il signe un contrat de formation et /ou une convention de stage avec le centre de formation et l'entreprise (ci-joint fiche d'inscription). Le contenu et les modalités sont conformes à la réglementation en vigueur au jour de sa signature du présent règlement.

Pendant le stage de mise en situation professionnelle en entreprise, le candidat est sous l'autorité d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage titulaire d'une certification professionnelle permettant l'enseignement des activités équestres contre rémunération en autonomie de niveau 4 ou supérieur.

Le nombre de candidats accueillis en stage de mise en situation professionnelle :

- ne peut être supérieur à 2 candidats par tranche de 100 licences
- doit être conforme aux dispositions réglementaires en vigueur du code de l'éducation et du code du travail pour ce qui concerne le nombre total de candidats accueillis par l'organisme d'accueil et le nombre maximal de stagiaires ou apprentis encadrés par le tuteur ou le maître d'apprentissage

2.2 Programme :

Le volume horaire global minimal de formation est de 455 heures avant prise en compte des éventuelles adaptations individuelles prescrites à l'issue du positionnement.

La formation est organisée selon les modules de formation et les volumes horaires suivants à raison de 2 jours par semaine en Organisme de formation et 3 jours en entreprise ainsi que toutes les vacances scolaires.

Lorsque la formation est organisée dans le cadre d'une bi qualification les volumes horaires peuvent être adaptés pour prendre en compte la complémentarité avec l'autre certification professionnelle préparée.

A. Organisation

La formation est organisée en cinq modules :

- ♦ Module 1 : Accueil, Information, et promotion
- ♦ Module 2 : Animation hors pratique sportive et intégrité des pratiquants
- ♦ Module 3 : Maîtrise des techniques équestres
- ♦ Module 4 : Connaissance du cheval
- ♦ Module 5 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures



La formation est organisée selon les modules de formation et les volumes horaires de base suivants :

- **Module 1 : Accueil, information et promotion – 35 heures**
 - o Fondamentaux de l'accueil et de l'information
 - o Communication au sein de l'équipe de l'établissement
 - o Communication avec les pratiquants, les familles et le public
 - o Techniques et procédures de l'accueil et de l'information client
 - o Connaissance des produits équestres
 - o Gestion de la relation client et promotion des produits
 - o Fondamentaux de la satisfaction client et de la gestion des réclamations
- **Module 2 : Animation hors pratique sportive et intégrité des pratiquants – 105 heures**
 - o Positionnement et posture du soigneur animateur
 - o Connaissance des différents publics et de leurs caractéristiques
 - o Techniques d'animation d'activités et de jeux hors pratique sportive au sein d'un établissement équestre
 - o Gestion et dynamique des groupes
 - o Animation du parcours de découverte des équidés ou des activités équestres hors pratique sportive
 - o Gestion de la sécurité aux écuries et au sein de l'établissement
 - o Prévention des violences, incivilités et discriminations
- **Module 3 : Maîtrise des techniques équestres – 140 heures**
 - o Travail en main et à la longe
 - o Travail sur le plat o Travail à l'obstacle
 - o Travail à l'extérieur et en terrain varié
 - o Préparation d'un équidé pour le transport
 - o Choix, réglage et entretien du matériel
- **Module 4 : Connaissance du cheval – 70 heures**
 - o Connaissance des poneys : races, catégories de tailles
 - o Connaissance des équidés : hippologie, bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales
 - o Communication sur les équidés, leur bien-être et leurs modes de vie
- **Module 5 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 105 heures**
 - o Alimentation et abreuvement des équidés
 - o Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés, dépannage en maréchalerie
 - o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
 - o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratique



B. Positionnement et volumes horaires :

Pour déterminer le volume horaire de la formation, le formateur effectue le positionnement du candidat par une évaluation diagnostique à l'entrée en formation.

Le positionnement définit pour chaque personne entrant en formation BF SACE

Les volumes nécessaires prévisibles pour qu'elle puisse se présenter à l'examen final.

La formation se déroule sur un volume horaire recommandé de 455 heures.

- ♦ Module 1 : 35 h
- ♦ Module 2 : 105 h
- ♦ Module 3 : 140 h
- ♦ Module 4 : 70 h
- ♦ Module 5 : 105 h

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Ces volumes de formation doivent figurer dans le livret de formation et dans le contrat de formation.

C. Equivalence :

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous :

- Est dispensé de la modalité de certification correspondante ;
et/ou
- Obtient par équivalence la certification de la compétence correspondante

Equivalence dans le BF SACE	C1	C2	C3
Vous avez Obtenu :	Assurer les soins des équidés et l'entretien de la structure équestre	Participer à l'animation de la structure équestre et à la découverte de la relation avec les équidés en dehors des temps pratique équestre	Assurer la sortie de la cavalerie d'école sécurité dans le respect de son intégrité physique et morale
Galop 6 ou supérieur			X
Degré 1 ou supérieur			X
CAPA Palefrenier soigneur	X		
BAC PRO CGEH	X		X
BPREH	X		X



III-EPREUVES DE L'EXAMEN

A- Certification par la voie de compétences :

L'attribution des unités capitalisables constitutives de la certification professionnelle mentionnée au I-1 selon le référentiel de certification figure à l'annexe 2 est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes.

Validation des compétences

- **Compétence C 1 - Assurer les soins des équidés et l'entretien de la structure équestre – Grille 1**
- **Compétence C 2 - Participer à l'animation de la structure équestre et à la découverte de la relation avec les équidés en dehors des temps de pratique équestre – Grille 2**
- **Compétence C 3 - Assurer la sortie de la cavalerie d'école en sécurité dans le respect de son intégrité physique et morale – Grille 3**
 - Grille d'évaluation test 3a – Travail à pied
 - Grille d'évaluation test 3b – Travail sur le plat
 - Grille d'évaluation tests 3c – Travail à l'obstacle
 - Grille récapitulative des trois tests



PROGRAMME DE LA FORMATION

I- Brevet Fédéral Soigneur Animateur Groom :

La formation est conçue sur une base de 455 heures, pour une durée de 12 mois. Elle se décompose de la façon suivante :

MODULE	INTITULE	TOTAL HEURES
Module 1	Accueil, Information et Promotion.	35 h
Module 2	Animation hors pratique sportive et intégrité des pratiquants	105 h
Module 3	Maîtrise des techniques équestres	140 h
Module 4	Connaissances du Cheval	70 h
Module 5	Soins et entretien des équidés et des infrastructures	105 h
Module 6	Stage en entreprise	1200 h

II- DEVIS

MODULE	NOMBRE D'HEURES	PRIX
Module 1	35 X 15	525
Module 2	105 X 15	1575
Module 3	140 X 15	2100
Module 4	70 X 15	1050
Module 5	105 X 15	1575
Module 6	Stage en entreprise	

Certification

330 euros

Coût de la formation

TOTAL : 7 155 euros

(Soit sept mille cent cinquante cinq euros)



Dossier reçu le :	Complet – Incomplet
Dossier retourné le :	
Dossier reçu à nouveau le :	Complet - Incomplet

Partie réservée à l'administration	Pièces à joindre pour tous les candidats ^{*Obligatoire}
	Fiche d'inscription*
	Attestation de formation aux premiers secours* (PSC1 / AFPS) ou tout titre équivalent
	Certificat médical* de non-contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition et à l'enseignement de l'équitation datant de moins de trois mois
	Photocopie Galop 6* + Licence de l'année en cours Photocopie Galop 5* si contrat d'apprentissage
	Curriculum vitae**
	Lettre de motivation manuscrite*
	2 timbres au tarif en vigueur*
	Chèque de frais de dossier de 150 € à l'ordre du PFE *
	Photocopie de votre attestation d'assuré social en cours de validité* (document papier)
	Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité *(ou titre de séjour pour les étrangers)
	1 photo d'identité* (Nom et Prénom au dos)
	Attestation d'assurance en responsabilité civile*
	Pièces à joindre pour les candidats concernés
	Pour les Français de moins de 25 ans : Attestation de recensement et certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
	Photocopie des diplômes donnant droit à des équivalences
	Photocopie de l'attestation de satisfaction aux exigences préalables à l'entrée en formation ou diplôme donnant l'équivalence des exigences préalables

FORMATION BF SACE FICHE D'INSCRIPTION

Candidat : *obligatoire

- Nom, prénom* :
- Date* lieu de naissance* : Département* :
- Adresse* :
- Ville & code postal* :
- Téléphone* : Mail* :
- Numéro de Sécurité Social* :
- Diplômes, niveau d'études actuel* :
- Diplômes, niveau équestre* :

Entreprise du lieu d'alternance envisagée (centre équestre) :

- Nom de l'entreprise :
- Nom du Formateur ou Tuteur : N° Licence
- Adresse :
- Tél : Mail : N° Carte Pro :
- Statut du stagiaire envisagé (financement) :

Situation actuelle :

Scolaire ou universitaire :

- Classe et fin prévue :
- Sortie du système scolaire ou universitaire (préciser) depuis (date) :

Activité professionnelle :

- Secteur d'activité :
- Temps plein ou temps partiel :

Demandeur d'emploi :

- Date inscription Mission Local :

Autre (préciser) :

Projet :

- Emploi visé ailleurs :
- Projet d'entreprise.....
- Embauche sur place.....
- Autre (préciser).....

Le

à

Signature :

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte
Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE
N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D